04.01

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET URBANISME

Nomenclature : 8.4
Amenagement du territoire

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 15 DÉCEMBRE 2021

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques BOUDON
CO-RAPPORTEUR(S) : Monsieur Eric CHEVALIER

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : SECTEUR CARCASSONNE - APPROBATION DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL ET DE L'ENVELOPPE PRÉVISIONNELLE DE L'OPÉRATION- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,
La Ville d'Aix-en-Provence est propriétaire d'un important foncier de près de 15 hectares autour du Stade Carcassonne, affecté principalement à des équipements sportifs et à des aires de stationnement utilisées périodiquement, de février à fin mars, par les manèges de la fête foraine.

Par délibération n°DL.2021-523 du 26 mars 2021, le Conseil Municipal a approuvé la convention entre la Ville d'Aix-en-Provence et la SPLA « Pays d'Aix Territoires » relative aux « études préalables du secteur du Stade Carcassonne à Aix-en-Provence »,

Ces études ont été rendues le 14 octobre 2021 par la SPLA.
L'objectif était de réaliser un schéma directeur d'aménagement du secteur.

- ❖ Rappel des enjeux de l'aménagement de ce secteur :

- Des enjeux sportifs et festifs :

Restructurer les équipements sportifs (stade Georges Carcassonne notamment).
Prévoir un emplacement pour le maintien de la fête foraine.

- Des enjeux urbains :

Apporter une qualité urbaine aux espaces publics extérieurs au stade.

Redéfinir les stationnements sur le site et clarifier les entrées et les circulations (gestion des conflits d'usage notamment).
Prendre en compte les projets de restructuration alentours (aménagements de voiries, Parc Naturel Urbain).
Prévoir l'interaction entre le site et les activités économiques existantes et futures.
Placer le traitement paysager et la désimperméabilisation au cœur de la réflexion.

- le schéma directeur d'aménagement proposé a été le suivant : voir les études annexées au présent rapport.

- Le programme de constructions retenu pour la réalisation de cet aménagement est le suivant :

- Un maillage Nord-Sud et des liaisons Est-Ouest marquées par des mises en scène: les parvis. Réaménagement du bâtiment d'accueil du stade d'honneur (vestiaires, douches, sanitaires, salle de presse etc), et création d'une allée principale donnant sur le parc de la Torse.

- Une nouvelle organisation et gestion du stationnement : stationnement en « poches » végétalisées, qui permet le maintien de la fête foraine. 700 places de parking sur l'ensemble du périmètre.

- Un nouvel aménagement du complexe sportif composé de 2 entités : un stade « officiel » avec aménagement d'un stade d'athlétisme, et une plaine sportive « du quotidien » arborée, avec skate-park, terrain de mini-foot etc

- Un jardin d'enfants sur le leg « Constant »

Le cout prévisionnel de ces différents aménagements est de 13,5 millions d'euros TTC.

Au regard des études préalables rendues par la SPLA, il est envisagé de confier un mandat de maitrise d'ouvrage (Articles L2422-5 à L2422-11 du Code de la Commande Publique) à la SPLA « Pays d'Aix Territoires ».

En conséquence, compte tenu de l'exposé ci-joint, Mes Chers Collègues, je vous remercie de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme prévisionnel et l'enveloppe prévisionnelle de l'opération de réaménagement du secteur Carcassonne.

Ville d'Aix-en-Provence

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

Comité Technique du 07/10/2021 : «Schéma directeur finalisé et Planning»

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

SOMMAIRE

I. RAPPEL DES ENJEUX & SCHEMA RETENU p3

II. PLAN DIRECTEUR p10

III. STATIONNEMENT & EMPRISE FORAINE p28

IV. CHIFFRAGE et RESEAUX p33

V. PHASAGE p35

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

I. RAPPEL DES ENJEUX ET SCHÉMA RETENU

1. Rappel des enjeux

DES ENJEUX SPORTIFS et FESTIFS

- Restructurer les **équipements sportifs** (Stade Georges Carcassonne, Stade entre le Boulevard des Poilus et l'avenue des Déportés de la Résistance Aixoise)
- Prévoir un emplacement afin de maintenir la **fête foraine** (aucun lieu de substitution à Aix)

DES ENJEUX URBAINS

- **Apporter une qualité urbaine aux espaces publics** extérieurs au complexe
- Redéfinir les **stationnements** sur le site et clarifier les entrées et circulations afin de gérer les conflits d'usages
- Prendre en compte les projets de **restructuration des axes routiers** alentours et du parc naturel urbain à l'est
- Prévoir l'interaction entre le site et les activités économiques existantes et futures
- Placer le **traitement paysager** et la **désimperméabilisation** au cœur de la réflexion

➢ *SOIT OFFRIR UN SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT DU SECTEUR GLOBAL*

2. Les enjeux de stationnement

OFFRE ACTUELLE : ETUDE « HORIZON CONSEIL »

Suite à la première étude de juin 2021, l'offre de stationnement dans le périmètre d'étude a été légèrement modifiée. Du Sud au Nord, l'offre de stationnement se répartit ainsi :

Sur voirie :

- Rue Pierre de Coubertin : 17 places payantes + 2 livraisons,
- Avenue des Déportés de la Résistance Aixoise : 76 places payantes +1 GIC-GIG,
- Avenue des Écoles Militaires : 1 place gratuite + 3 livraisons,

En parking :

- **Public**
  - Parking stabilisé - sud Est : environ 33 places gratuites
  - Parking Carcassonne : 237 places (dont 3 occupées par des travaux) + 8 GIC-GIG,
  - Espace central/skate-park + zones illicites : 33 places payantes (3 places "réservées" supprimées par rapport à juin 2021)
  - Parking Piscine : 58 places payantes + 4 GIC-GIG + 2 réservées à la recharge des véhicules électriques
  - Parking La Torse Nord : environ 25 places gratuites
- **Fermé/clos/réservé**
  - Parking clos : 76 places + 3 GIC-GIG,
  - Parking du Personnel : environ 55 places
  - Parking Association (dans la zone centrale) : 3 places

Soit un total de 631 places dans le périmètre d'étude, dont 100 sur voirie et 531 en parking.

418 payantes, 131 réservées, 59 gratuites, 16 GIC-GIG, 5 livraisons, et 2 pour la recharge des véhicules électriques.

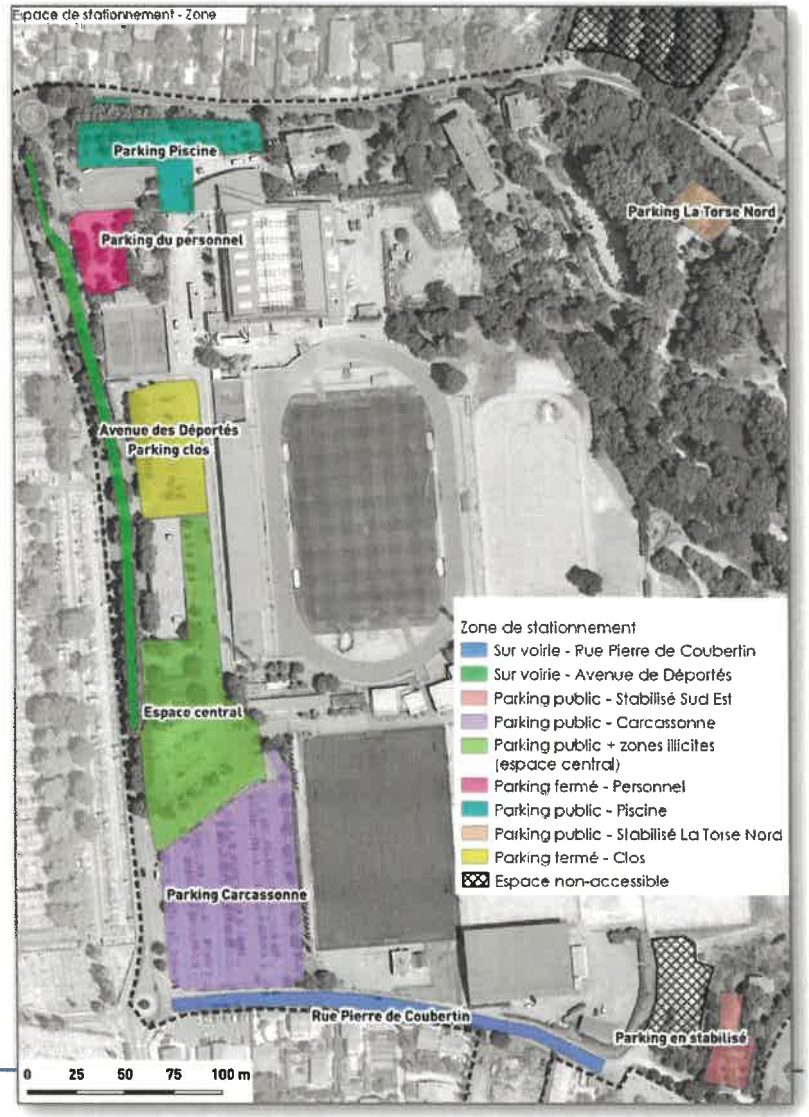

2. Les enjeux de stationnement

DEMANDE EN STATIONNEMENT : ETUDE « HORIZON CONSEIL »

- Au moment le plus sollicité : **le besoin identifié en semaine en stationnement est de 480 places**

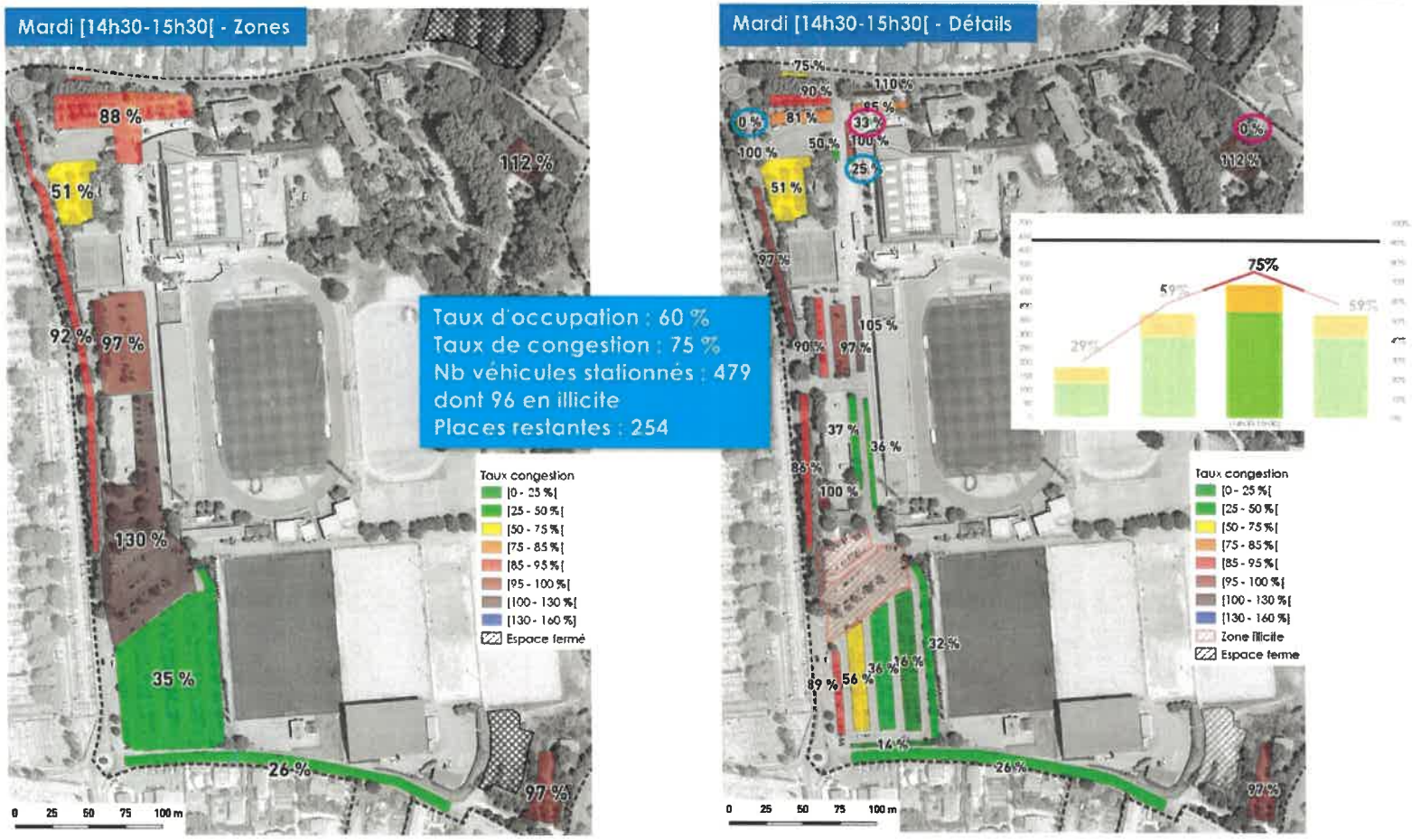

Stationnement "vélo"
Stationnement "2 roues"

2. Les enjeux de stationnement

DEMANDE EN STATIONNEMENT : ETUDE « HORIZON CONSEIL »

- Au moment le plus sollicité : **le besoin identifié le samedi en stationnement est de 580 places**

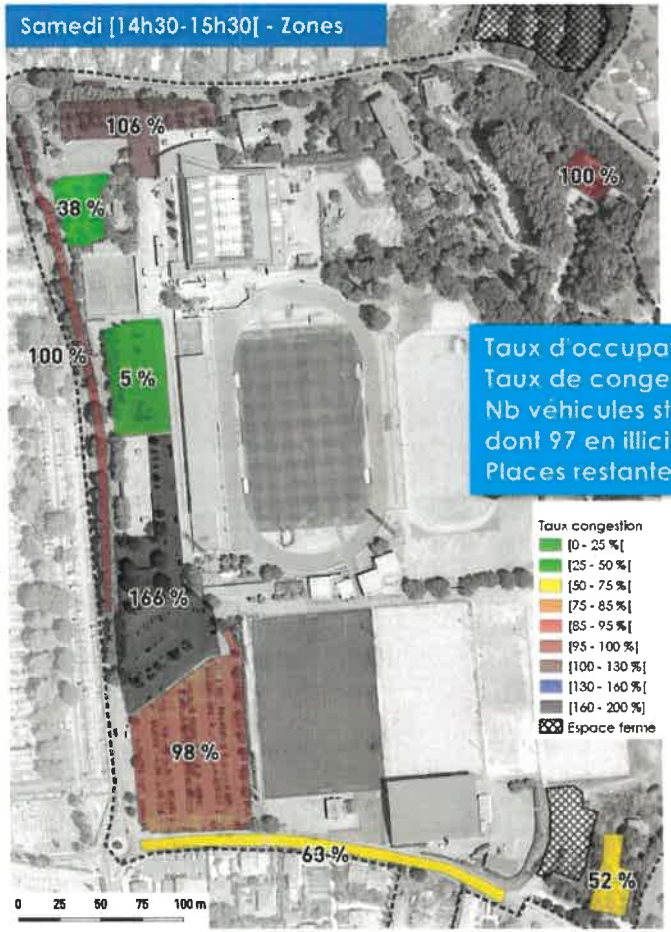

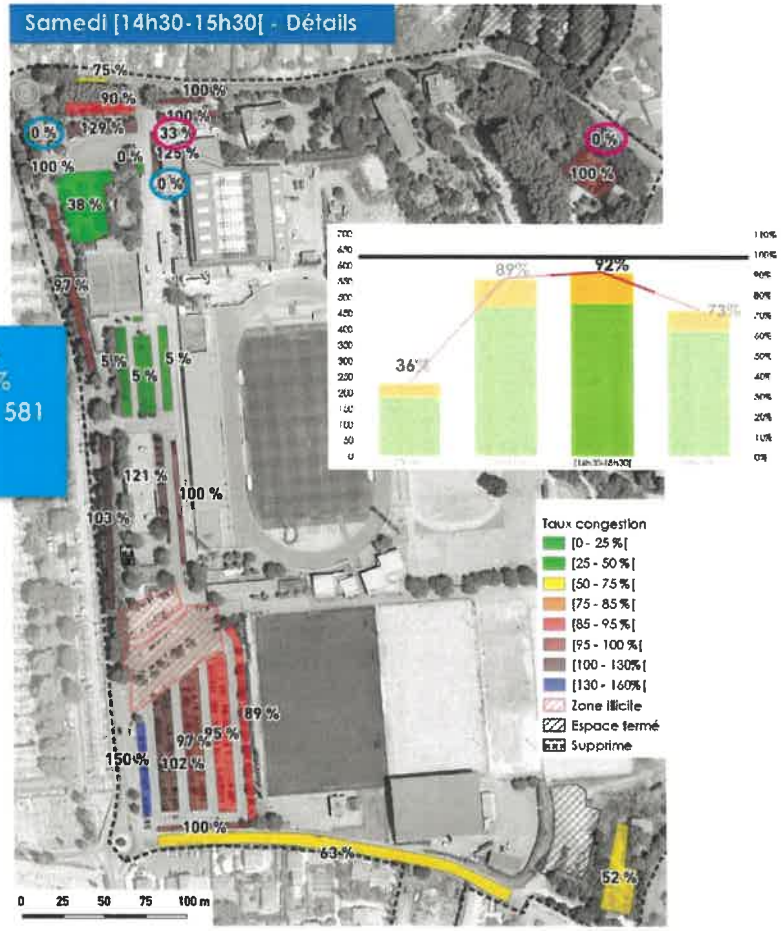

Stationnement "vélo"
Stationnement "2 roues"

2. Les enjeux de stationnement

ETAT DES LIEUX EN STATIONNEMENT : BESOINS

- Aujourd'hui, le parking peut être occupé jusqu'à 92%
- Une réserve d'environ 150 places est alors présente.
- A ce jour, la capacité est suffisante.

MOTIF CHOIX STATIONNEMENT

- Suite aux divers relevés (mardi, mercredi, jeudi et samedi), les parking Carcassonne ne sont nullement des parking relais pour le centre
- Motifs essentiellement sportifs.

UN FLOU SUR PAYANT-GRATUIT

- Une clarification est nécessaire sur la tarification

➢ ***Enjeu de stationnement : maintenir l'offre***

3. Schéma et principes d'aménagement retenus

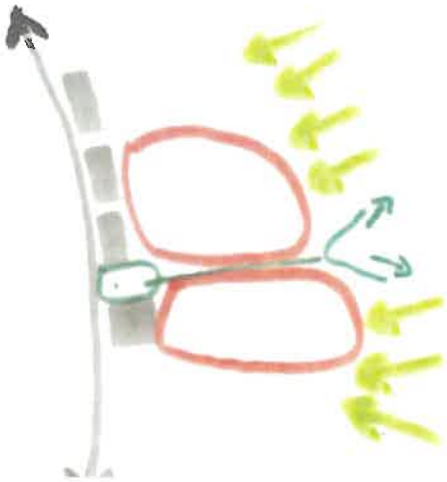

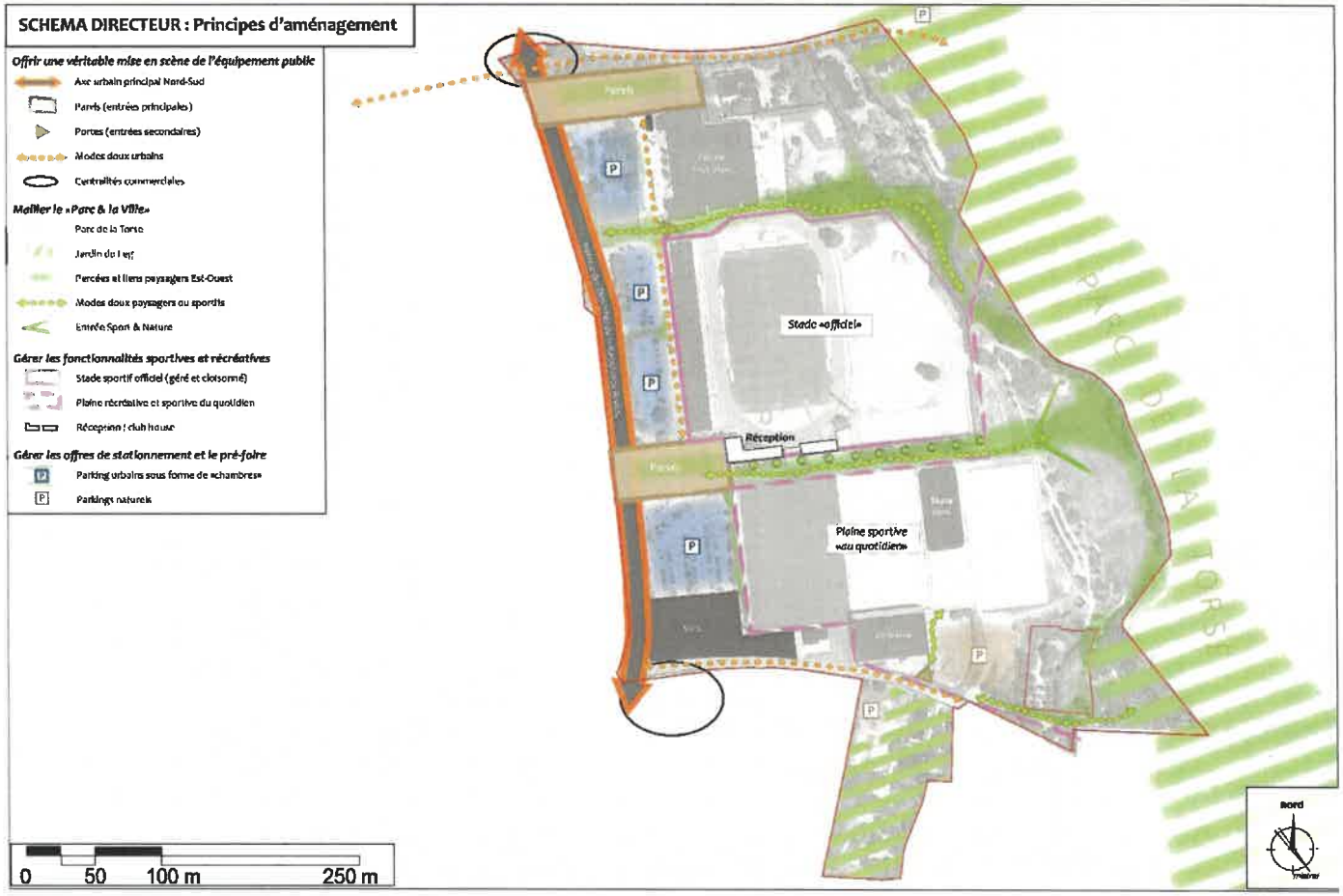

Afin de répondre à ces enjeux : **voici les principes d'aménagement retenus**

- *Un maillage Nord-Sud et des liaisons Est-Ouest marquées par des mises en scène : les parvis.*
- *Une nouvelle organisation et gestion du stationnement.*
- *Le végétal dans la ville.*
- *Un nouvel aménagement du complexe sportif : 2 entités.*

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

II. PLAN DIRECTEUR

1. Plan

AUJOURD'HUI

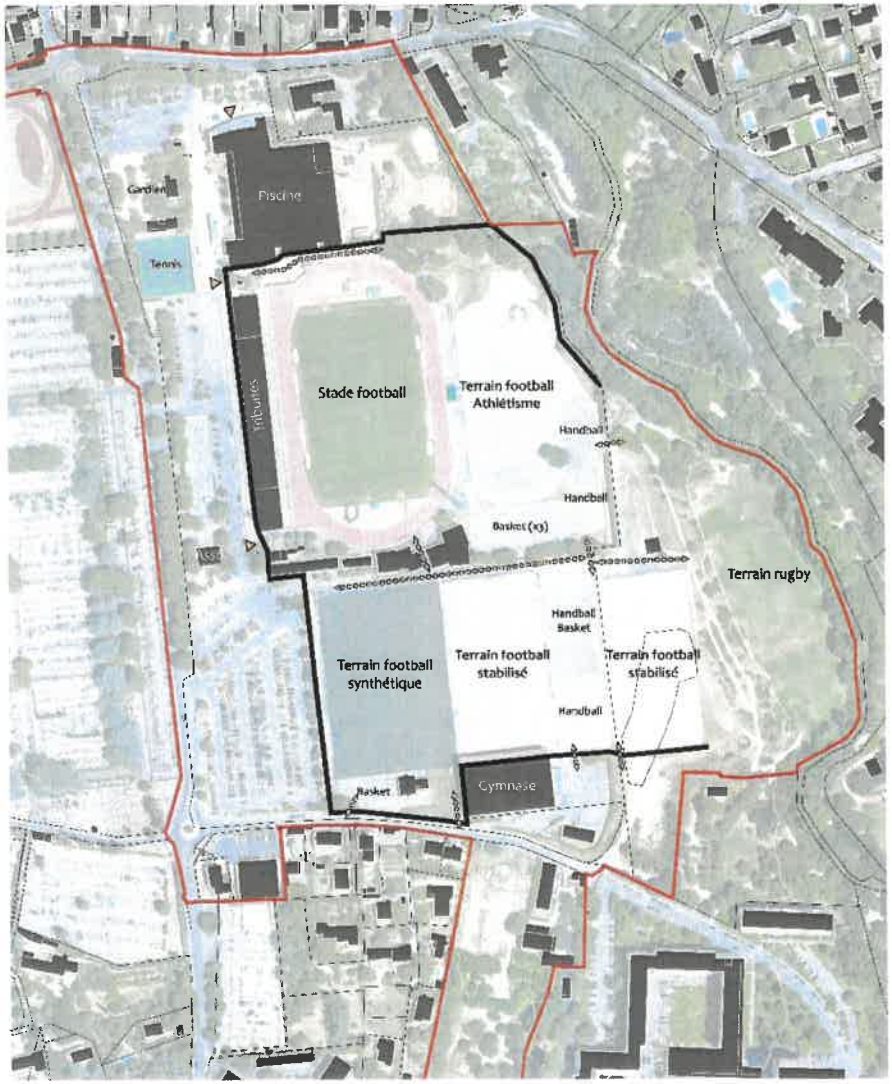

PROJETE

1. Plan

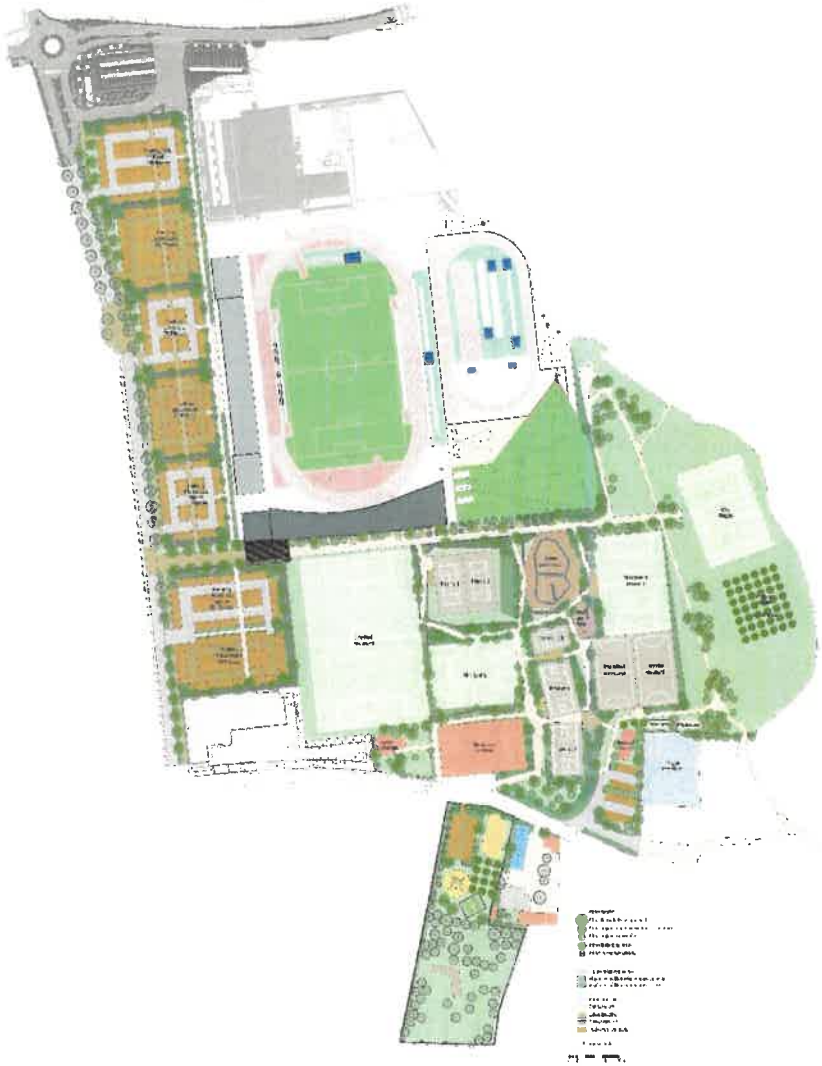

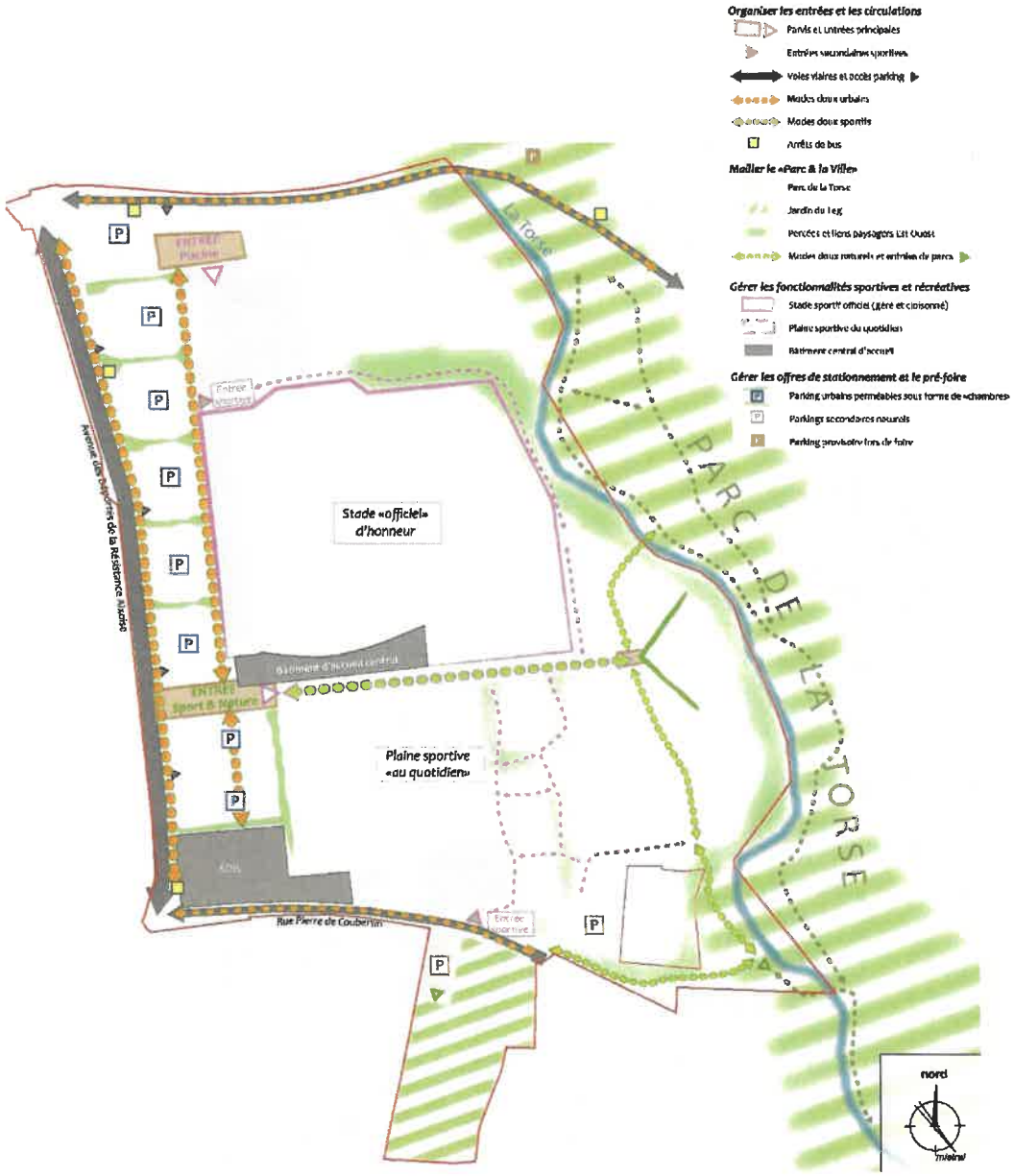
Organiser les entrées et les circulations
Parvis et entrées principales
Entrées secondaires sportives
Voies viaires et accès parking
Modes doux urbains
Modes doux sportifs
Arrêts de bus
Maillier le «Parc à la Ville»
Parc de la Torse
Jardin du Teg
Percées et liens paysagers Est Ouest
Modes doux naturels et entrées du parc
Gérer les fonctionnalités sportives et récréatives
Stade sportif officiel (géré et cloisonné)
Plaine sportive du quotidien
Bâtiment central d'accueil
Gérer les offres de stationnement et le pré-foire
Parking urbains perméables sous forme de «chambres»
Parkings secondaires naturels
Parking provisoires lors de foire
Entrée Piscine
Entrée Vestiaire
Stade «officiel» d'honneur
Bâtiment d'accueil central
ENTRÉE Sport & Nature
Plaine sportive «au quotidien»
Entrée sportive
Avenue des Déportés de la Résistance Nord
Rue Pierre de Coubertin
PARC DE LA TORSE
nord

2. Principes d'aménagement

BOULEVARD NORD-SUD pour un traitement urbain de l'espace public

- **L'avenue des Déportés devient le Boulevard Nord-Sud** : véritable colonne vertébrale urbaine et paysagère desservant les équipements publics :
  - Cimetière
  - Piscine
  - Complexe sportif
- Il s'agit de **reconnecter l'Est (A. des Déportés) et l'Ouest (le Complexe sportif)**
- 2 possibilités / 2 philosophies :

➢ *Un maillage Nord-Sud*

Proposition 1 : "Ville"

Coupe :

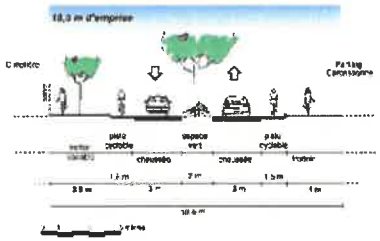

Plan :

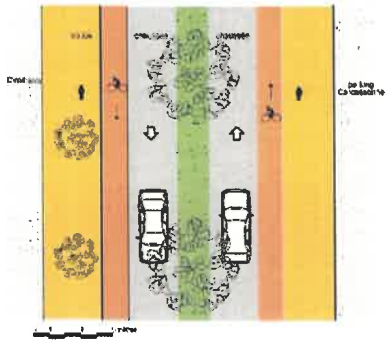

Proposition 2 :

Coupe :

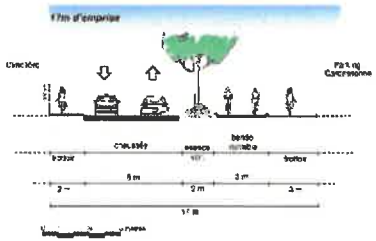

Plan :

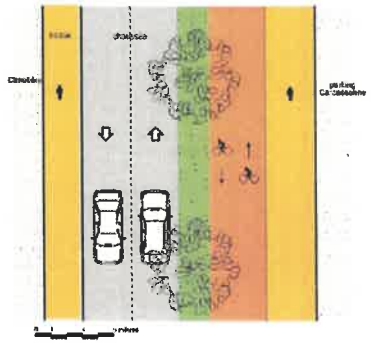

Critères	Profil 1	Profil 2	Commentaire
1. Continuité d'itinéraire	+	-	Continuité des cycles moins fluide (réinjection au niveau des carrefours giratoires Nord et Sud)
2. Amélioration du fonctionnement de l'agglomération	=	=	Pas de différence notable
3. Sécurité	-	++	Echanges des cycles vers les équipements sportifs sans conflit avec les autres usagers Possibilité pour les services de secours en intervention d'emprunter la voie opposée en cas d'embouteillage
4. Caractère urbain	-	+	Séparation des flux en fonction des usages plus favorable à l'appaisement urbain et de l'usager au quotidien
5. Environnement	-	+	Réutilisation plus importante des plateformes routières existantes et emprise légerement moindre
6. Réduction de la dépendance énergétique	=	=	Pas de différence notable
7. Aménagement du territoire et développement régional	-	+	Profil en travers plus orienté vers les équipements desservis
8. Coûts	-	+	Investissement légèrement moindre

En conclusion le profil 2 présente plus d'avantages et plus particulièrement en matière de sécurité

2. Principes d'aménagement

RUE EST-OUEST pour une sécurisation

- **La Rue Pierre de Coubertin présentera un « rafraîchissement »** afin de sécuriser les modes doux et les traversées piétonnes notamment à l'entrée/sortie du futur SDIS :
  - Passage en Zone 30 (voie partagée)
  - Conservation des stationnements à proximité des commerces à l'Ouest

➢ ***Une sécurisation et un apaisement Est-Ouest***

2. Principes d'aménagement

LIAISON EST-OUEST : une mise en scène « *Ville & Sport & Nature* » par une entrée principale

- Il s'agit de **réaménager l'entrée principale** par une mise en valeur urbaine et paysagère pour répondre à l'enjeu de lien entre Ville & Sport & Nature
  - Au travers **2 parvis traversants** : lieux signaux fort d'entrée :
    - ✓ Parvis de la Piscine (déjà réalisé)
    - ✓ Parvis / Entrée « Sport & Nature » vers le Complexe Sportif et le Parc de la Torse : le parvis présente en fond de scène le bâtiment d'accueil reconstruit en parti et réaménagé + prolongement de cet axe d'entrée par une treille ponctuée des arbres d'alignements présents + entrée à l'Est vers le Parc de la Torse
  - Par un **nouvel axe urbain fort Nord-Sud** : réaménagement de l'Avenue des Déportés au travers un traitement urbain d'ouverture et une place généreuse donnée aux mobilités actives.
- **Depuis le nouveau boulevard, le parvis est l'entrée principale vers « Sport & Nature »** soit vers le Complexe sportif et le Parc de la Torse. Ce sont les rotules organisationnelles et fonctionnelles.
- **Deux autres accès secondaires** sont maintenus et valoriseront également ces pénétrantes vertes et sportives : entre piscine et stade et au sud depuis Jardin.
- **Le bâtiment (accueil, vestiaires, réception) sera réaménagé tel un « signal » :** nouvelle construction + bâtiments existants recouvert d'une ombrière
- **A l'Est, un Belvédère sera aménagé :** des cheminements naturels et sportifs seront réaménagés et revalorisés vers le Parc de la Torse et notamment une passerelle possible sur la Torse.

Parvis Piscine Y. Blanc Aix en Pce

Parvis central : référence

Belvédère : référence : parc Cartoucherie à Bourg-lès-Valence

➢ ***Des liaisons Est-Ouest marquées par des mises en scène : les parvis.***

2. Principes d'aménagement

UNE NOUVELLE ORGANISATION ET GESTION DU STATIONNEMENT

- Il s'agit de **restructurer le stationnement** afin d'effacer ce sentiment d'emprise routière TOUT en répondant aux enjeux de stationnements journaliers + d'occupation de la fête foraine.
- **Création de « chambres »** urbaines et paysagères dans un esprit de proximité et de traitement moins urbain
  - ✓ Au quotidien, de multiples entités peuvent répondre aux différents besoins : personnel, sportifs, travailleurs TA etc.
    - ✓ Afin de limiter les accès sur l'Avenue, certaines poches présentent une entrée directe et d'autres sont desservies en interne
    - ✓ Cette différenciation entre les poches principales et secondaires est renforcée par une différenciation de traitement du sol : enrobé pour principales et tout venant pour secondaires. « Casser le rythme urbain par du doux. »
  - ✓ Lors de la Fête foraine, les besoins en stationnement sont gérés en périphérie du périmètre voire au-delà par les parkings publics et l'installation des manèges peut être plus « familiale » en poche que linéaire. Les grands manèges sont toujours gérés sur un grand parking, celui créé au Sud.
- Les aires de stationnements répondront à **l'enjeu de désimperméabilisation** du sol tout en présentant des aspects différents selon les secteurs : Parkings principaux urbains drainants sans obstacle au sol pour assurer la multifonctionnalité + Parkings secondaires naturels en traitement au sol terre-pierre

Parking perméable et sans obstacle : type béton poreux et evergreen

Parking perméable et sans obstacle : type pavés drainants

Parking perméable et sans obstacle : type nidagravel

Parking perméable et sans obstacle : type terre battue (Champ de Mars – Foire de Lille)

➢ ***Un esprit plus intime et efficace : urbain et paysager***

2. Principes d'aménagement

BATIMENT D'ACCUEIL

- **Le bâtiment sera réaménagé tel un « signal dans un esprit Pouillon» depuis le parvis principal mais également accompagnant l'allée d'honneur et le lien « Ville & Sport & Nature »**
- **L'idée est de regrouper au maximum les vestiaires de toutes les disciplines dans ce bâtiment central.**
- Il sera constitué de :
  - 4 bâtiments existants et conservés à l'Est
  - Nouveaux bâtiments à l'Ouest : 1000 M² : 16 vestiaires de 15m², douches, 2 vestiaires arbitres, salle de réception, de presse, sanitaires, loge gardien et lieu de stockage
  - Le tout recouvert d'une ombrière pouvant recevoir des panneaux solaires photovoltaïques créant ainsi une protection pour les rooftop créés sur les toits des bâtiments (env 300 m²).

Référence : treille Village de Marques - Miramas

Alignement d'arbres : allée d'honneur

Façade Sud

Plan de masse

R+1

Rdc

sdp : 1161m²

- 1 bar de club (65m²)
- 1 salle de conférences (170m²)
- 1 salon d'accueil (150m²)
- 1 loge de gardien (20m²)
- 16 vestiaires (240m²)
- 2 vestiaires arbitres (26m²)
- 8 douches (85m²)
- 50 wcs (176m²)
- 1 terrasse (plus de 1000m²)

10m 20m 30m

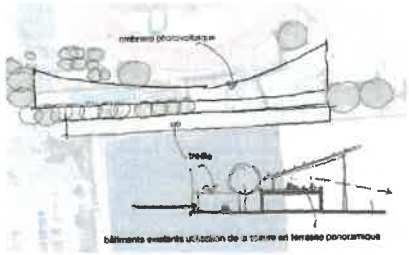

CROQUIS : Bâtiment d'accueil

REFERENCE : Parvis Gymnase Ewues Cluses : bâtiment signal

3. Vues depuis l'Ouest

DEPUIS L'OUEST

- *Un maillage Nord-Sud et des liaisons Est-Ouest marquées par des mises en scène*
- *Une nouvelle organisation et gestion du stationnement·*

AUJOURD'HUI

APRES

2. Principes d'aménagement

SDIS

- Le SDIS sera situé au Sud-Ouest du Site de Carcassonne, à l'extrémité Sud du parking actuel.
- Il donne à la fois sur l'Avenue Coubertin (façade principale) et s'aligne sur l'Avenue des Déportés à l'Ouest.

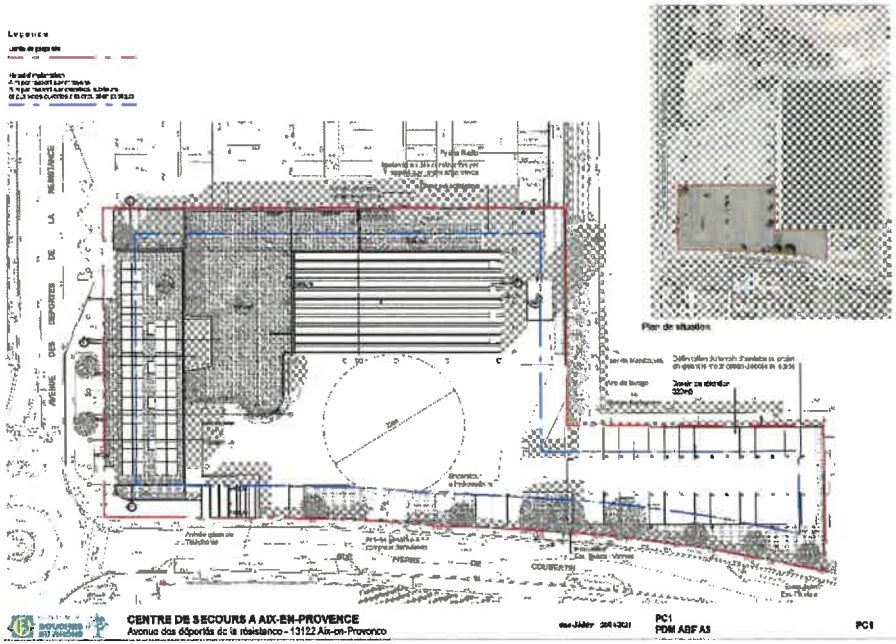

2. Principes d'aménagement

UN STADE D'HONNEUR

- Il s'agit de **clarifier les usages du complexe et d'offrir une gestion et un aménagement distincts selon les destinations.**
  - Au Nord : un « stade sportif officiel » composé du stade d'honneur et du futur stade d'athlétisme. Ce dernier demande une gestion encadrée.
    - ✓ Réfection piste d'athlétisme : 8 couloirs
    - ✓ Zone annexe d'entrainement : piste de 4 couloir (250 m²), aires de sauts, de sprint, de lancers
  - Rénovation de la tribune d'honneur : rénovation des 2 blocs sanitaires

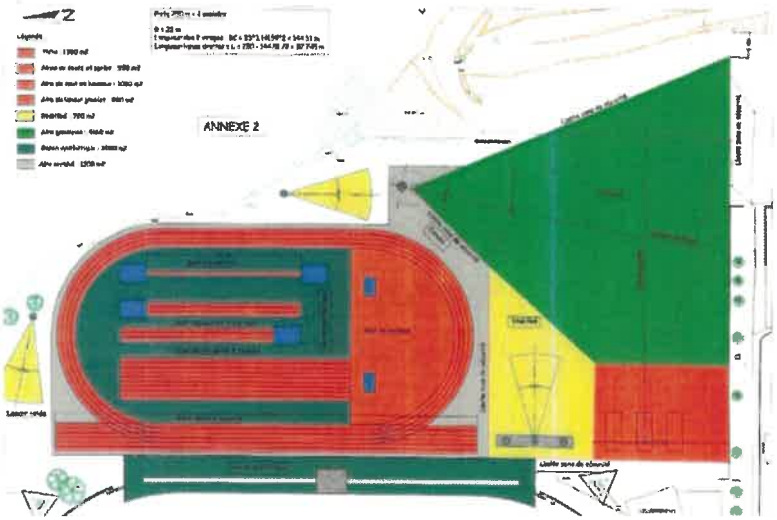

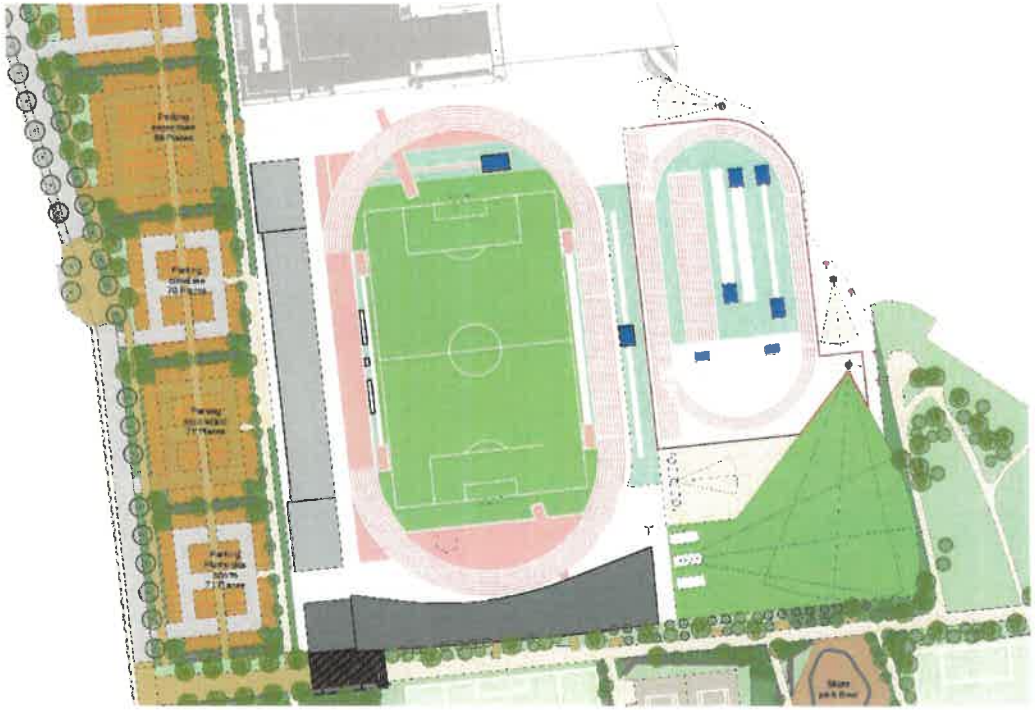

➢ *Un nouvel aménagement du complexe sportif : 2 entités·*

2. Principes d'aménagement

UN STADE D'HONNEUR

- Clôture du stade d'honneur et du stade d'athlétisme (principe)

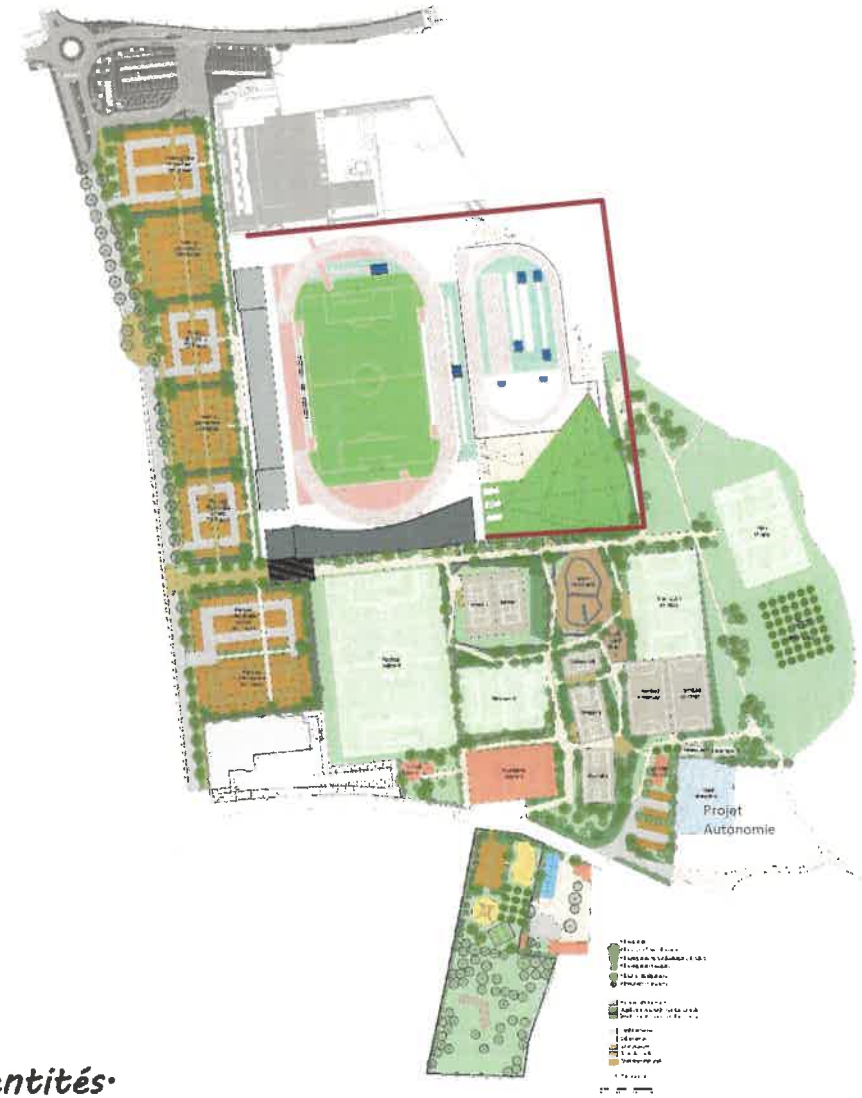

➢ *Un nouvel aménagement du complexe sportif : 2 entités·*

2. Principes d'aménagement

UNE « FORET / PLAINE SPORTIVE DU QUOTIDIEN »

- Il s'agit de d'offrir une **plaine sportive ouverte et très paysagée** soit de véritables espaces de jeux sportifs pour les scolaires et les loisirs
- **L'organisation est très déstructurée, maillée par des cheminements doux,** qui en se croisant, s'élargissent et s'ouvrent, créant des **lieux de vie et de rencontre ombragés**.
- **TOUT en permettant des usages plus normés lors des cours scolaires** avec des terrains cote à cote comme les terrains de tennis, de handball et de basket.
- La plaine sportive est alors composée de :
  - Un stade synthétique existant conservé (Ouest)
  - Deux terrains de tennis
  - Un mini foot
  - Un skate park (bowl et grind)
  - Un terrain de volley ball
  - Deux terrains de basket
  - Deux terrains de handball existants et conservés
  - Un mini foot existant conservé
  - Terrains de pétanque
  - Gymnase conservé
  - Local pour volley
  - Terrain de rugby
  - Verger pour yoga

➢ ***Un nouvel aménagement du complexe sportif : 2 entités***

2. Principes d'aménagement

➢ *Le végétal dans la ville·*

« LE VEGETAL dans LE STADE & vers LA VILLE »

- Il s'agit de **faire pénétrer le végétal / parc de la Torse et sa fraicheur dans l'équipement sportif et la ville depuis le Parc de la Torse**
  - Au travers des pénétrantes vertes Est-Ouest calées sur les composantes paysagères existantes du site :
    - ✓ Au Nord : l'espace pinède près de la piscine et du stade athlétisme
    - ✓ Au centre : l'alignement d'arbres et la treille tel un **axe d'honneur**
    - ✓ Au Sud : la liaison entre le Parc enfant du Leg et le complexe
  - Jusqu'au futur boulevard urbain (Av. des Déportés) transitant ainsi par les parvis renforçant ainsi la mise en scène urbaine et paysagère de l'espace urbain.
  - Mais également par la création d'un complexe sportif très déstructuré et ombragé : la « Forêt sportive »

Parvis Gare La Baule Escoublac : parvis végétalisé

Treille Village de Marques à Miramas : axe d'honneur

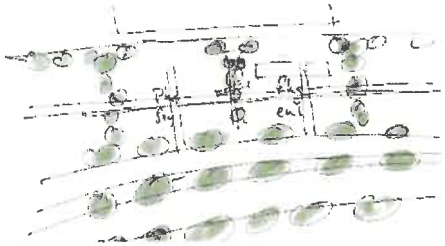

Des parvis jusqu'au Boulevard des Déportés

Future treille sur axe d'honneur

« Forêt ou plaine sportive » du quotidien

3. Vues depuis l'Est

AUJOURD'HUI

UN STADE D'HONNEUR & UNE « FORET / PLAINE SPORTIVE DU QUOTIDIEN »

- *Le végétal dans la ville·*
- *Un nouvel aménagement du complexe sportif : 2 entités·*

APRES

2. Principes d'aménagement

➢ *Le végétal dans la ville·*

LE JARDIN DES ENFANTS (LEG)

- La serre et la maison du gardien sont conservées à l'Est.
- Un portail et un parking marquent l'entrée du Parc pour Enfants.
- Composition :
  - Au Nord : des jeux autours du sport ou autre
  - Au Sud : espace libre sous pinède.

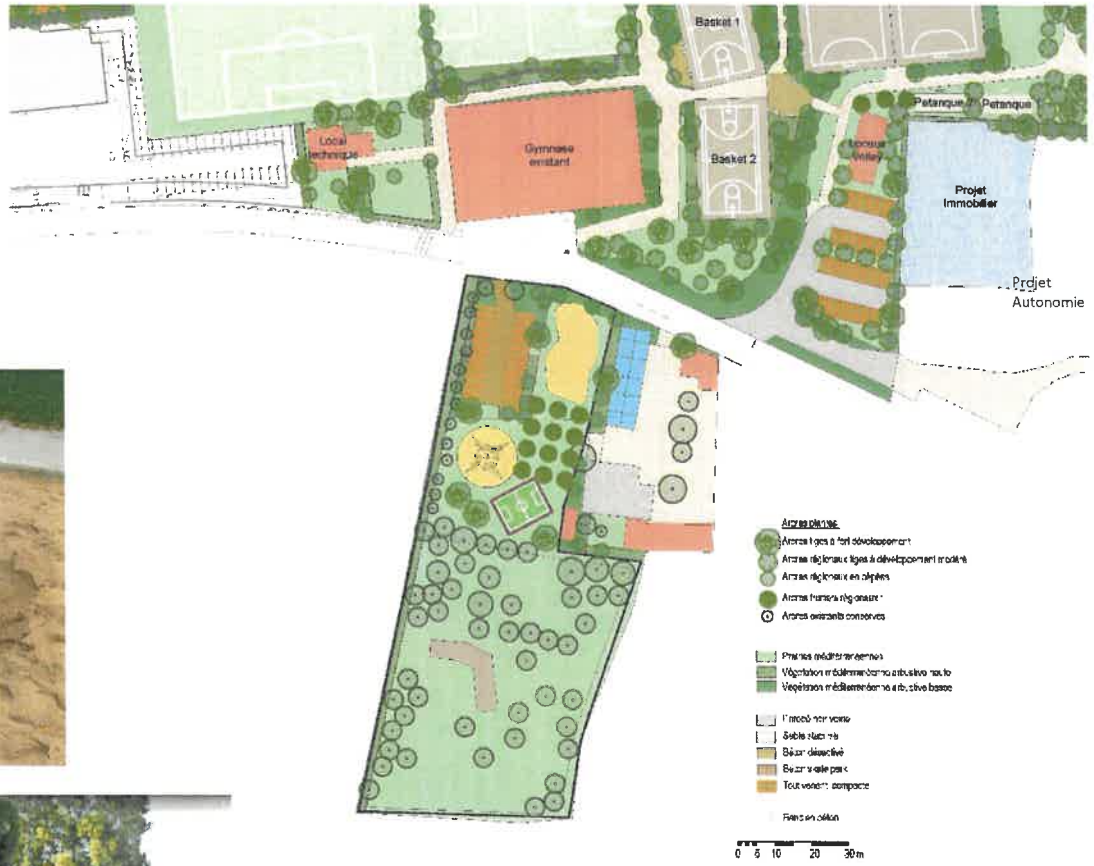

2. Principes d'aménagement

LA MAISON DU GARDIEN

- Afin de créer une nouvelle offre de stationnement et d'offrir une meilleure lisibilité des espaces en terme de fonctionnalité, **la maison du gardien du stade a été déplacée vers le Sud** à proximité du futur Parc du Leg afin d'être positionnée au plus près des équipements..

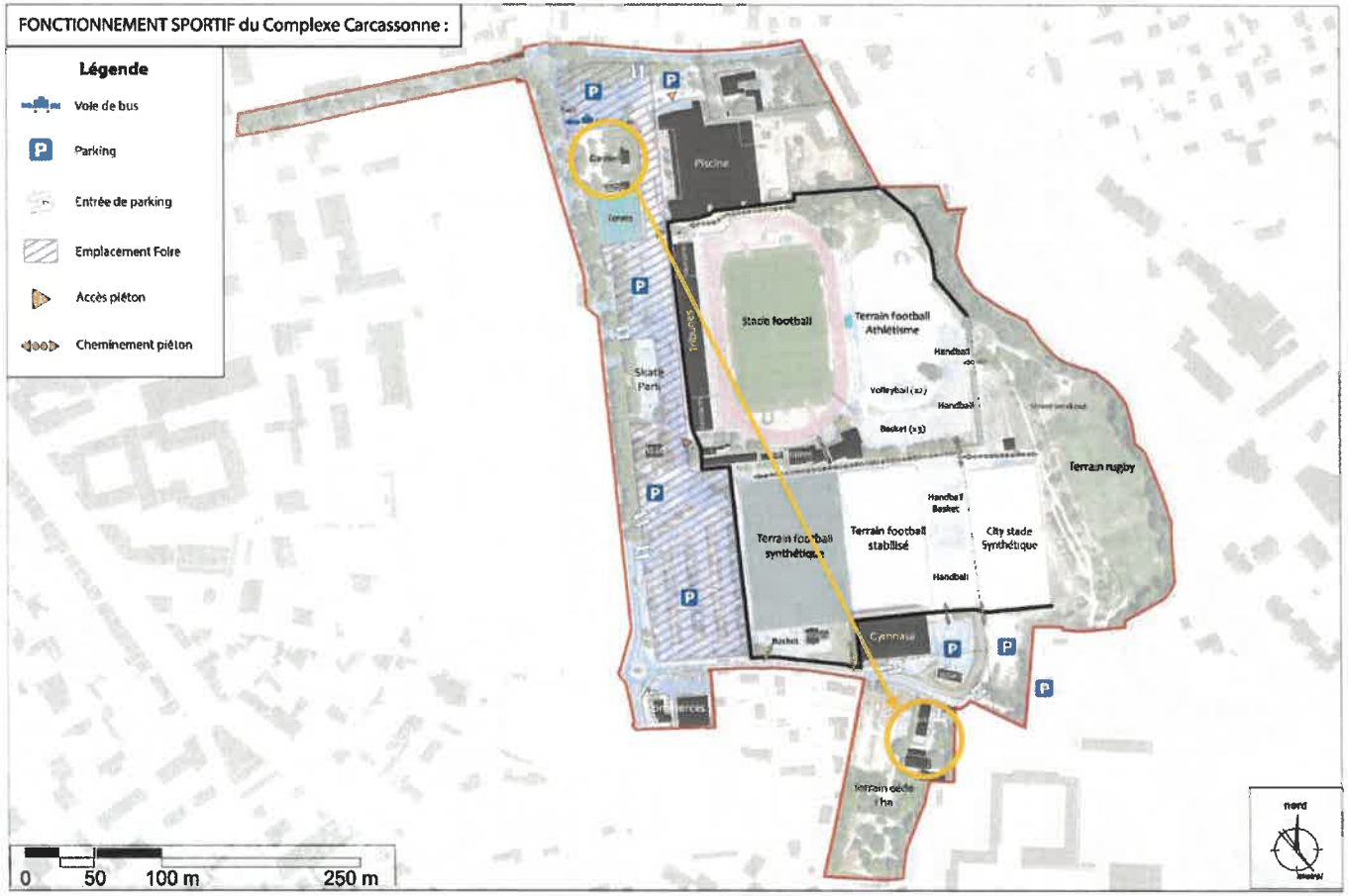

2. Principes d'aménagement

LE FONCIER VILLE Sud-Est : Résidence « Sans Souci »

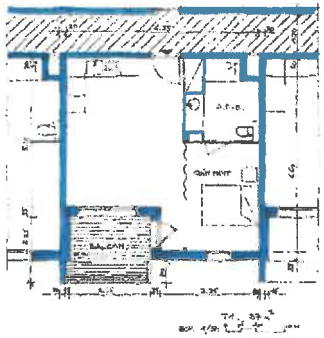

BILAN DE L'ETUDE

- Répartition des locaux

R3 : 17 T1
R2 : 18 T1
R1 : 18 T1
soit total : 53 T1 de 27 m²

RDJ : - espaces communs
- stationnement

- SDP : 2.600 m²
- stationnement : 26 VL (sous l'aile est/ouest sur pilotis)

PPRI : aléa faible à modéré
premier plancher : T.N. + 0.20 m.

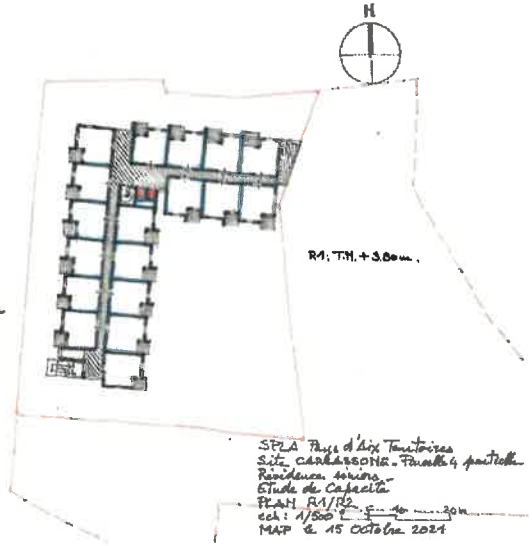

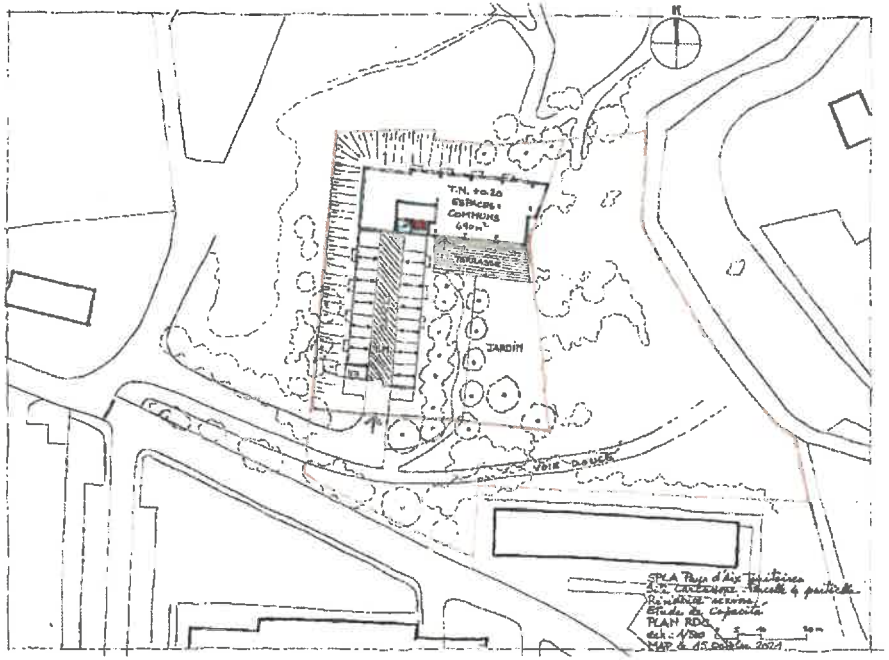

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

III. STATIONNEMENTS & EMPRISE FORAINE

1. Etude sur stationnement : Horizon Conseil

OFFRE PUBLIQUE DANS PERIMETRE D'ETUDE

Soit un total de 637 places dans le périmètre d'étude, dont 100 sur voirie et 537 en parking.

2. Impact des différents projets sur l'offre en stationnement

PROJET DU SDIS

- Parking Carcassonne : 237 places actuellement
- Environ 130 places supprimées par implantation du SDIS

SOIT un nouveau total de **507 places** dans le périmètre

PROJET DE LA RESIDENCE AUTONOMIE

- Parking Stabilisé Sud Est : environ 33 places actuellement
- Parking supprimé

SOIT un nouveau total de **474 places** dans le périmètre

PROJET AV. des DEPORTES

- Sur voirie AV. des Déportés : 77 places

SOIT un nouveau total de **397 places** dans le périmètre

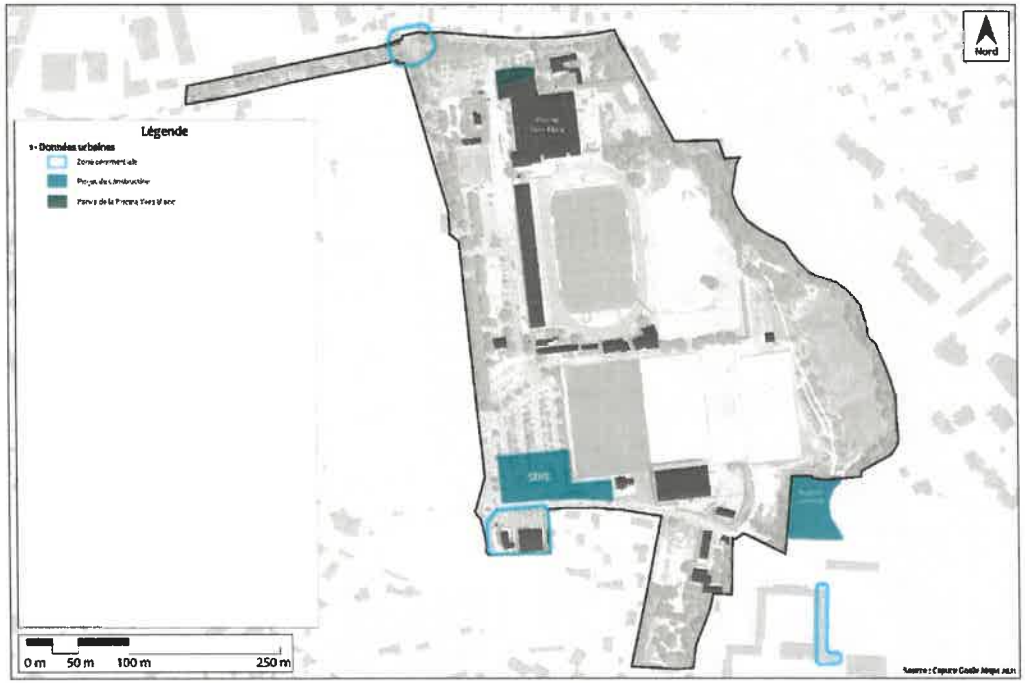

3. Projet en terme de stationnement

POCHES DE PARKINGS

- Parking Piscine : 64 places
- Parking Carcassonne diverses poches : 584 places

SOIT un nouveau total de **648 places** dans le périmètre

PROJETS AU SUD

- Parking Jardin d'enfant : 22 places
- Parking Sud-Est : 30 places

SOIT un nouveau total de **700 places** dans le périmètre

4. Comparaison capacités : avant/après

ACTUELLEMENT

- 634 places

PROJET en cours (SDIS, Déportés, Résidence)

- 397 places

PROJET APRES REAMENAGEMENT COMPLEXE SPORTIF & STATIONNEMENT

- 700 places

4. Fête foraine

EMPLACEMENT DE LA FOIRE actuel

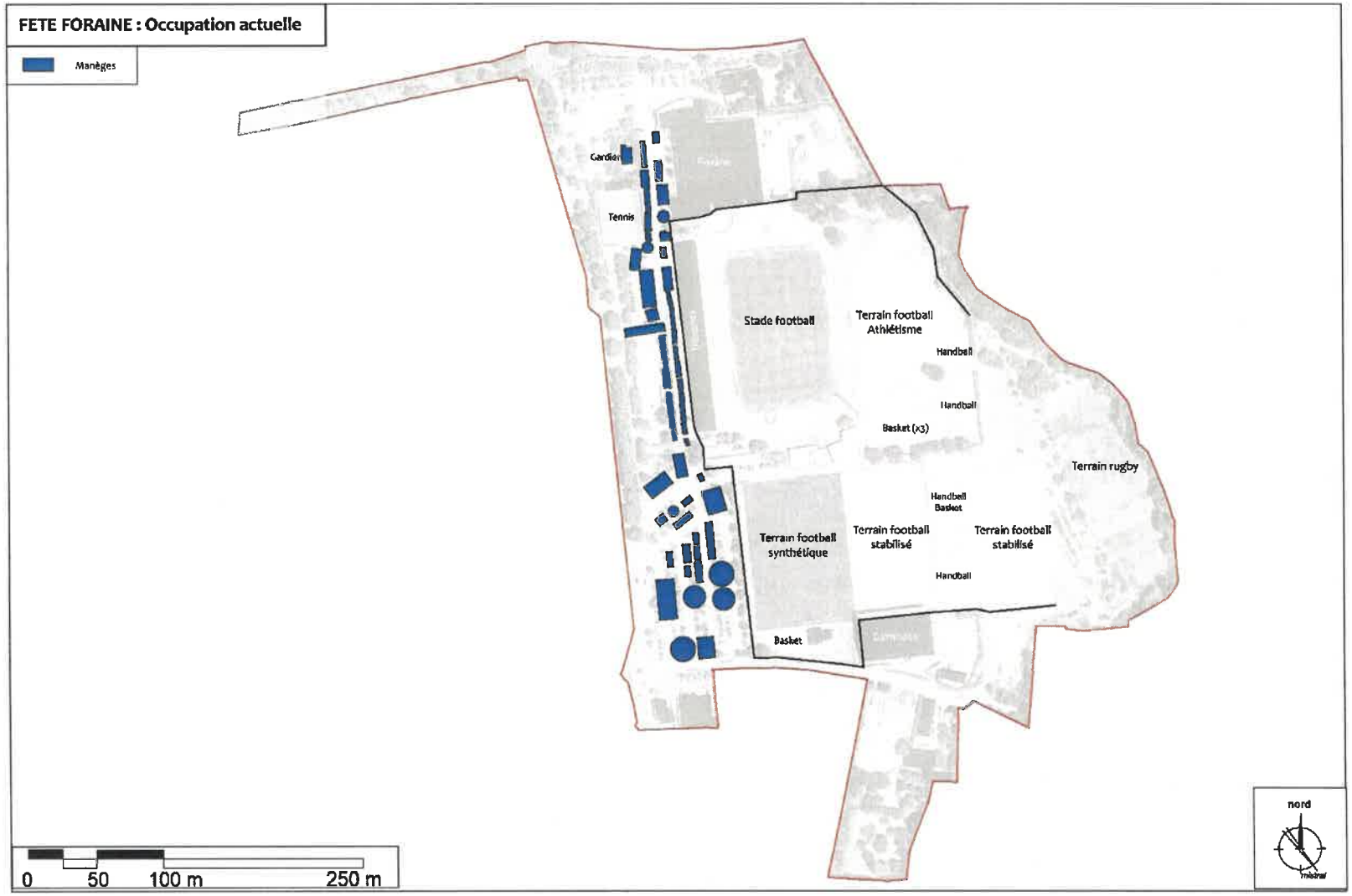

4. Fête foraine

EMPLACEMENT DE LA FOIRE projeté

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

IV. CHIFFRAGE

1. Chiffrage :

PAR ACTION (cf phasage)

		Montant HT	Montant TTC	Cout d'opération	Aménagement	Bâtiment	Stade Honneur
	RECAPITULATIF GENERAL			+20%			
ACTION 1	VOIRIES	1 095 160,00	1 314 192,00	1 577 030,40			
ACTION 2	PARKINGS	1 960 000,00	2 352 000,00	2 822 400,00			
ACTION 3	PLAINE DES SPORTS	1 941 315,00	2 329 578,00	2 795 493,60			
ACTION 4	Jardin d'enfants Leg Constant	321 000,00	385 200,00	462 240,00	7 657 164,00	3 028 320,00	2 724 480,00
ACTION 5	BATIMENT ACCUEIL	2 103 000,00	2 523 600,00	3 028 320,00			
ACTION 6	STADE HONNEUR ET NOUVEAU STADE ATHLETI	1 892 000,00	2 270 400,00	2 724 480,00			
	TOTAL GENERAL	9 312 475,00	11 174 970,00	13 409 964,00			

Site Carcassonne

Définition d'un schéma d'aménagement

V. PHASAGE

1. Phasage

PRE PHASAGE SOMMAIRE

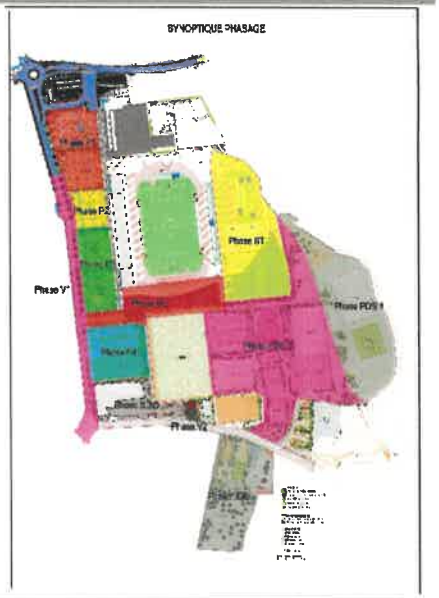

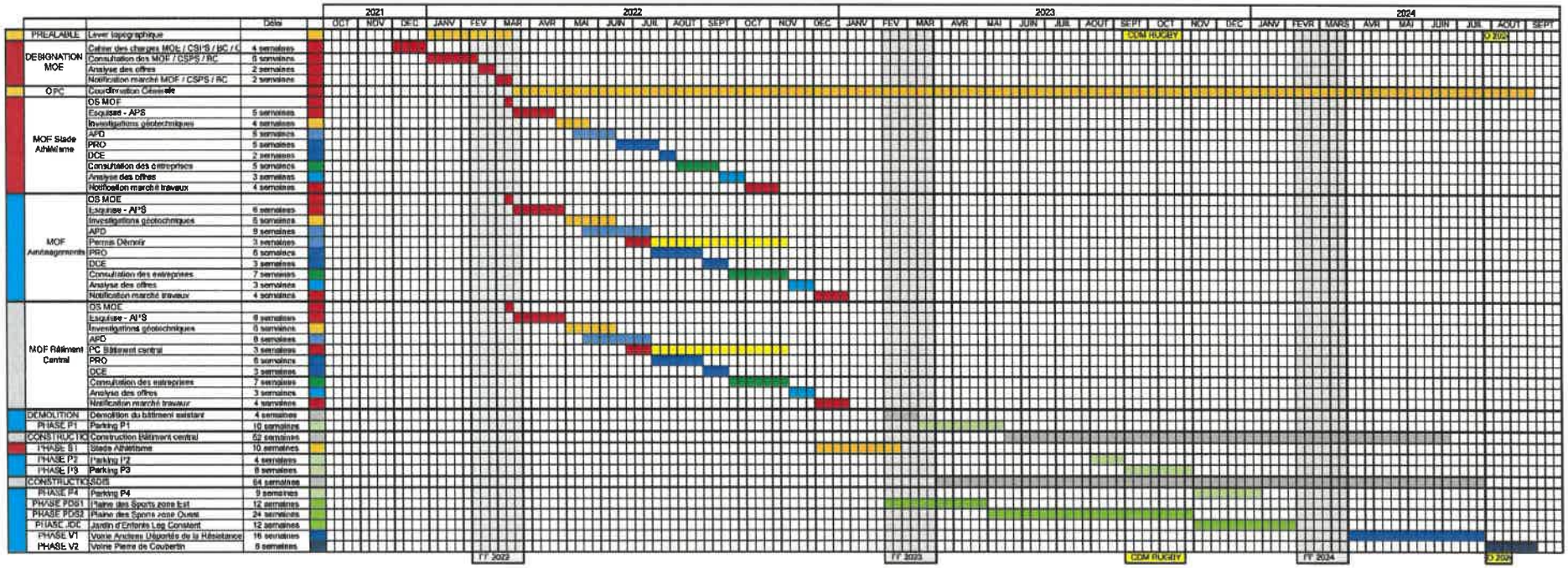

1. Phasage

PRE PHASAGE SOMMAIRE

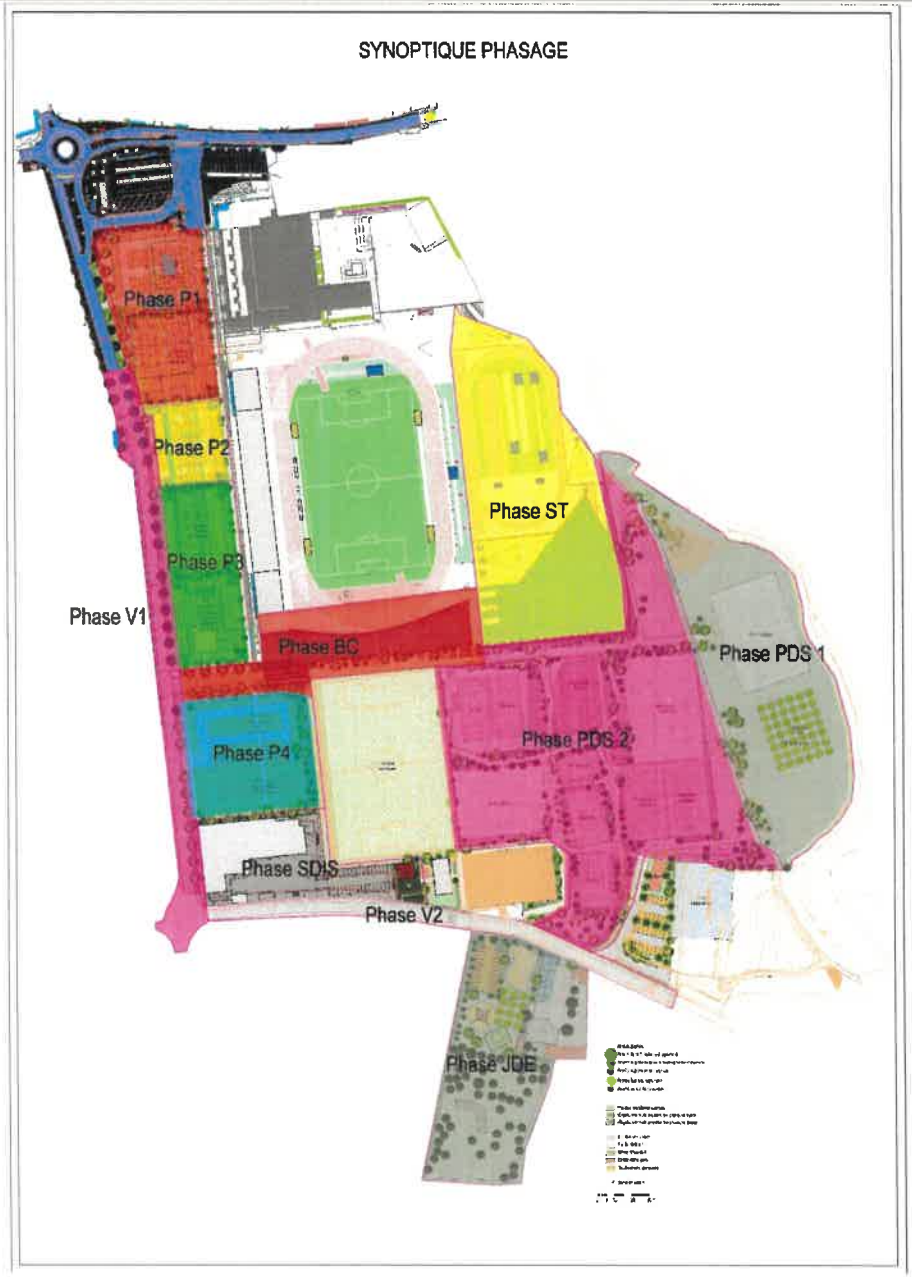

1. Phasage

PRE PHASAGE SOMMAIRE

		Délai
PREALABLE	Lever topographique	
DESIGNATION MOE	Cahier des charges MOE / CSPS / BC / C	4 semaines
	Consultation des MOE / CSPS / BC	6 semaines
	Analyse des offres	2 semaines
	Notification marché MOE / CSPS / BC	2 semaines
OPC	Coordinnation Générale	
MOE Stade Athlétisme	OS MOE	
	Esquisse - APS	5 semaines
	Investigations géotechniques	4 semaines
	APD	5 semaines
	PRO	5 semaines
	DCE	2 semaines
	Consultation des entreprises	5 semaines
	Analyse des offres	3 semaines
	Notification marché travaux	4 semaines
MOE Aménagements	OS MOE	
	Esquisse - APS	6 semaines
	Investigations géotechniques	6 semaines
	APD	8 semaines
	Permis Démolir	3 semaines
	PRO	6 semaines
	DCE	3 semaines
	Consultation des entreprises	7 semaines
	Analyse des offres	3 semaines
	Notification marché travaux	4 semaines
MOE Bâtiment Central	OS MOE	
	Esquisse - APS	6 semaines
	Investigations géotechniques	6 semaines
	APD	8 semaines
	PC Bâtiment central	3 semaines
	PRO	6 semaines
	DCE	3 semaines
	Consultation des entreprises	7 semaines
	Analyse des offres	3 semaines
	Notification marché travaux	4 semaines
DEMOLITION	Démolition du bâtiment existant	4 semaines
PHASE P1	Parking P1	10 semaines
CONSTRUCTIO	Construction Bâtiment central	52 semaines
PHASE ST	Stade Athlétisme	10 semaines
PHASE P2	Parking P2	4 semaines
PHASE P3	Parking P3	8 semaines
CONSTRUCTIO	SDIS	64 semaines
PHASE P4	Parking P4	9 semaines
PHASE PDS1	Plaine des Sports zone Est	12 semaines
PHASE PDS2	Plaine des Sports zone Ouest	24 semaines
PHASE JDE	Jardin d'Enfants Leg Constant	12 semaines
PHASE V1	Voirie Anciens Déportés de la Résistance	16 semaines
PHASE V2	Voirie Pierre de Coubertin	6 semaines

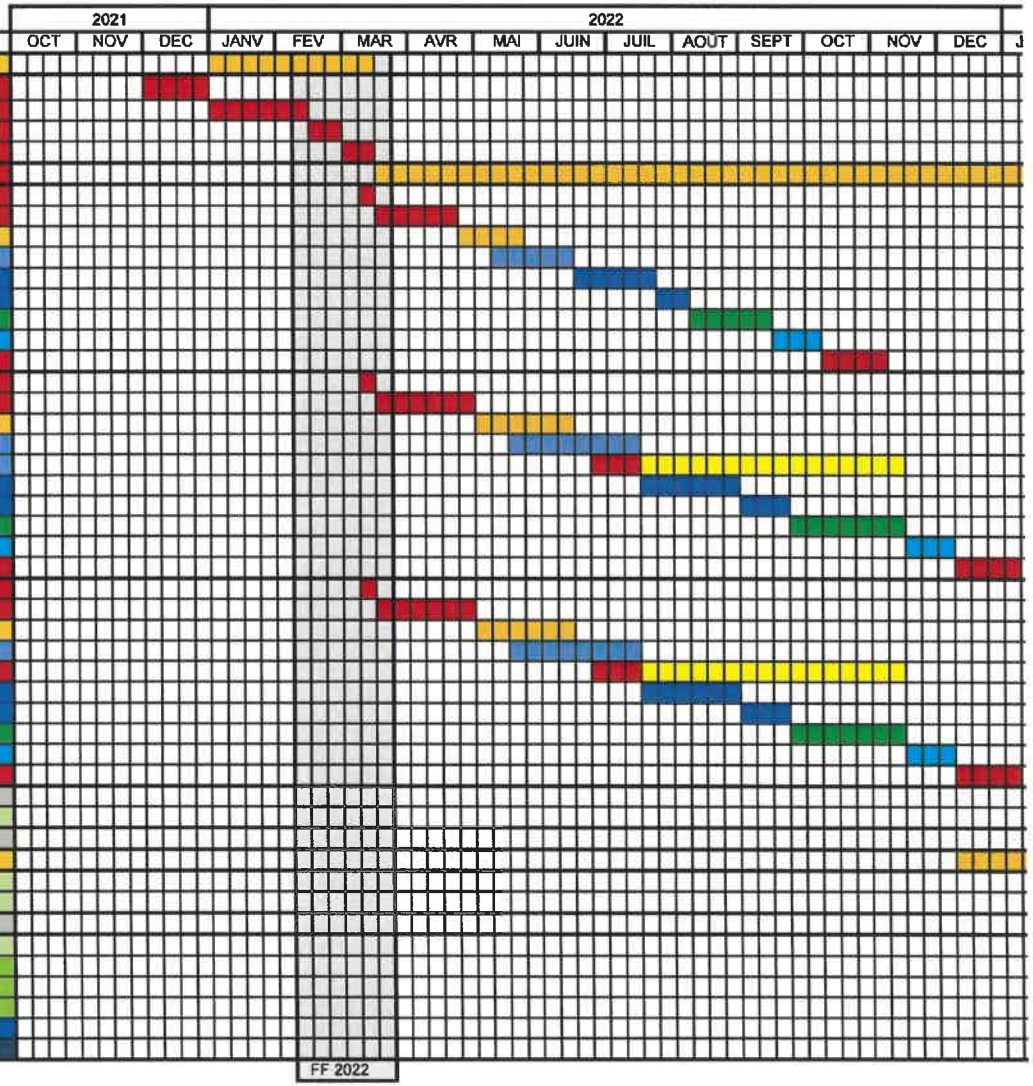

1. Phasage

PRE PHASAGE SOMMAIRE
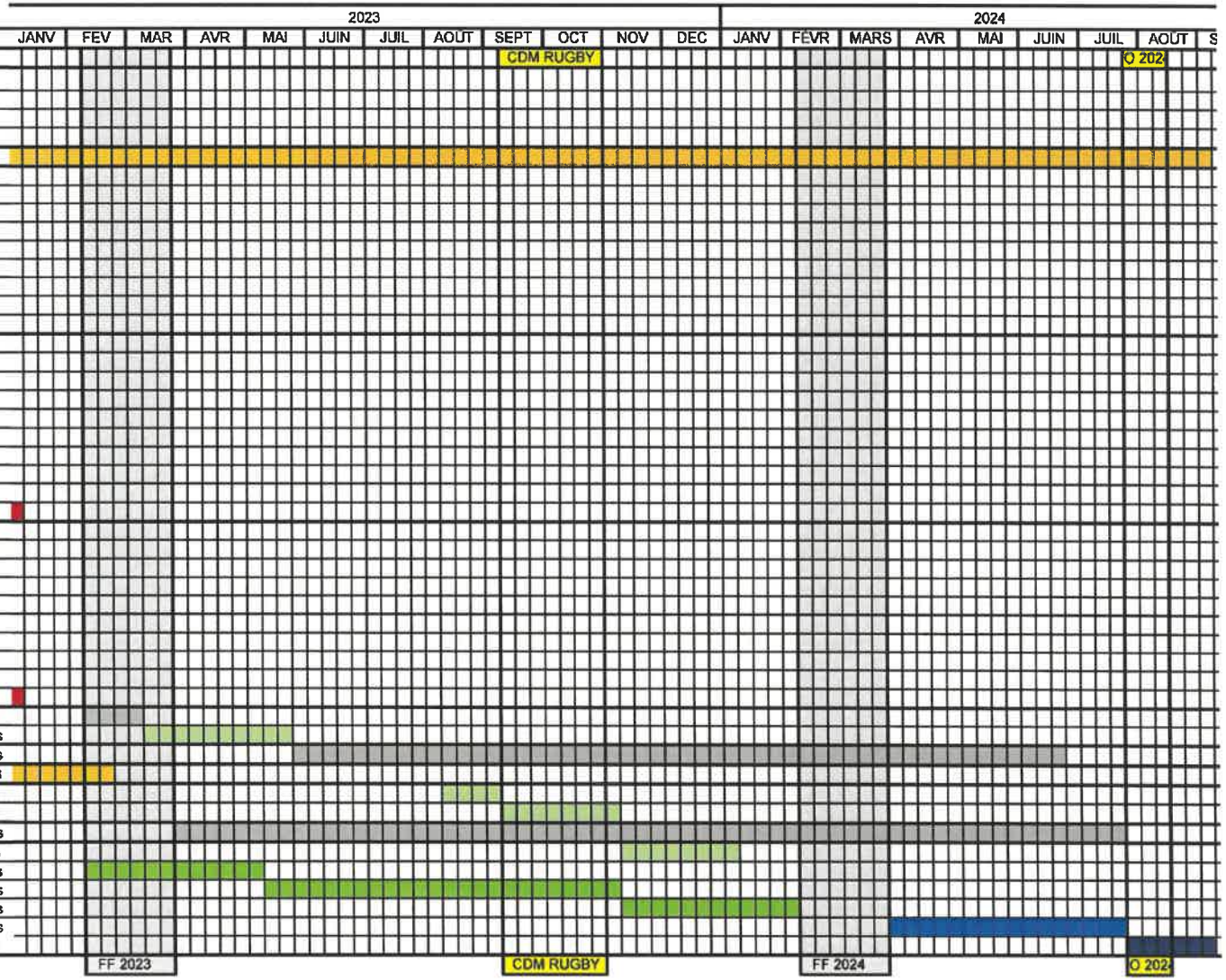
		Délai
PREALABLE	Lever topographique	
DESIGNATION MOE	Cahier des charges MOE / CSPS / BC / C	4 semaines
	Consultation des MOE / CSPS / BC	6 semaines
	Analyse des offres	2 semaines
	Notification marché MOE / CSPS / BC	2 semaines
OPC	Coordination Générale	
MOE Stade Athlétisme	OS MOE	
	Esquisse - APS	5 semaines
	Investigations géotechniques	4 semaines
	APD	5 semaines
	PRO	5 semaines
	DCE	2 semaines
	Consultation des entreprises	5 semaines
	Analyse des offres	3 semaines
	Notification marché travaux	4 semaines
MOE Aménagements	OS MOE	
	Esquisse - APS	8 semaines
	Investigations géotechniques	6 semaines
	APD	8 semaines
	Permis Démolir	3 semaines
	PRO	6 semaines
	DCE	3 semaines
	Consultation des entreprises	7 semaines
	Analyse des offres	3 semaines
	Notification marché travaux	4 semaines
MOE Bâtiment Central	OS MOE	
	Esquisse - APS	6 semaines
	Investigations géotechniques	6 semaines
	APD	8 semaines
	PC Bâtiment central	3 semaines
	PRO	6 semaines
	DCE	3 semaines
	Consultation des entreprises	7 semaines
	Analyse des offres	3 semaines
	Notification marché travaux	4 semaines
DEMOLITION	Démolition du bâtiment existant	4 semaines
PHASE P1	Parking P1	10 semaines
CONSTRUCTIO	Construction Bâtiment central	52 semaines
PHASE ST	Stade Athlétisme	10 semaines
PHASE P2	Parking P2	4 semaines
PHASE P3	Parking P3	8 semaines
CONSTRUCTIO	SDIS	64 semaines
PHASE P4	Parking P4	9 semaines
PHASE PDS1	Plaine des Sports zone Est	12 semaines
PHASE PDS2	Plaine des Sports zone Ouest	24 semaines
PHASE JDE	Jardin d'Enfants Leg Constant	12 semaines
PHASE V1	Voirie Anciens Déportés de la Résistance	16 semaines
PHASE V2	Voirie Pierre de Coubertin	6 semaines